

# SUC INFO



ÉTÉ 2023 N°16

---

## ACTUALITE

### Préambule

La mise en place du CSE par le gouvernement, a été un virage compliqué et semé d'embûches en 2019 ; A cela s'est rajouté l'incendie de l'usine Lubrizol, le Covid19 et la cession de l'établissement de Rouen.

Pour résumer, malgré ces nombreuses sollicitations, nous avons su rebondir et vous apporter des réponses sociales, culturelles et de loisirs.

Au terme de 4 ans de mandat, les élus du CSE devaient à nouveau être désignés pour la plupart, et redésignés pour d'autres, par vote des salariés.

En effet, comme vous le savez, les élections professionnelles sont un moment unique où chaque salarié s'exprime sur le choix de ses futurs représentants.

Cette année, avec la cession de l'établissement de Rouen-Barentin et toute ces conséquences, cette journée avait une saveur particulière ;

Pour rappel, vos élus CGT, en place avant et pendant la cession, ont tout mis en œuvre pour vous assister, remonter vos questionnements afin que l'impact de ces moments d'incertitudes et d'inquiétudes soient limités au maximum.



Dans cette optique de toujours porter vos voix, vos élus

CGT ont anticipés la fin des accords RRG (qui prendront légalement fin avec l'année 2023), provoquant ainsi la tenue de

négoiations d'accords de substitutions. *Mieux vaut anticiper que subir !!*

Comme toute négociation, le compromis imposé par la direction, a été un calendrier très restreint (14 mars au 30 juin 2023) pour traiter 3 accords assez conséquents :

- **L'accord relatif au statut social**
- **L'accord relatif à l'Emploi, la Réduction et l'Aménagement du Temps de Travail**
- **L'accord relatif à la rémunération variable des vendeurs**

Autant dire qu'à raison de 2, voire 3 réunions par mois, nous n'avions pas le temps de chomer. Faisant de l'intérêt des salariés une priorité absolue, nous avons réalisés pas moins d'une dizaine de réunions autour de ces négociations.

Après ces quelques semaines de discussions, d'échanges et de compromis, et bien que moins favorables que les précédents, le 30 juin 2023, la CGT a signée ces accords. (pour détails, voir article dédié)

C'est dans ce contexte que **le 1<sup>er</sup> tour des élections professionnelles** a eu lieu sur la journée du **27 juin 2023**, de 9h du matin à 17h.

Ces votes, réalisées exclusivement par voie électronique, ont été dans l'ensemble, plutôt suivie :

Sur le deuxième collège, la CGT décroche 2 sièges sur un total de 4. (voir article ELECTION)

mais malgré la mobilisation, un deuxième tour a dû être organisé faute de quorum non atteint sur le premier collège ;

Pourtant sur ce même collège, il y eu **67** votants sur **102 inscrits** ;

Pour un quorum à **51**, il n'y a eu que 49 bulletins valables, la différence (18) est imputée aux

Bulletins blancs ou nuls. *Peut être une méconnaissance de l'outil*



**Le 2<sup>ème</sup> tour des élections professionnelles** s'est donc tenu le 06 juillet 2023, de 9h du matin à 17h uniquement pour le premier collège.

A l'issue de ce second tour, la CGT obtient l'ensemble des sièges soit 5 sièges sur 5, ce qui élisent tout les candidats titulaires et suppléants.



Le déroulé  
et les  
résultats de

ces 2 tours sont dans le compte rendu.  
(voir article suivant)



## Compte Rendu d'élection 2023

L'effectif de l'établissement étant en baisse par rapport à 2019, nous n'avons plus que 10 sièges à pourvoir (11 en 2019).

Grace à vous, **La CGT** obtient **7 sièges sur 10** et conforte ainsi sa position majoritaire.

Cela marque votre attachement à ce syndicat qui lutte et fait des propositions dans l'intérêt des salariés.

C'est aussi une marque de confiance envers vos élus qui gèrent au mieux les activités du **CSE ; Comité Social et Economique (Ex Comité d'établissement)**.

## La CGT obtient 7 sièges sur 10



### 1<sup>er</sup> COLLEGE (vote du 06 juillet)

#### Titulaire

DUFOUR Bryce	38
CADIOU Aurélie	37
JIROS Patrice	40
PESCADA Fernando	36
JOUAS Fabien	37

### 2<sup>e</sup> COLLEGE (vote du 27 juin)

#### Titulaire

TREVILLE Lourdy	29
TIERCELIN Sylvie	29

### 1<sup>er</sup> COLLEGE (vote du 06 juillet)

#### Suppléant

FROMAGER Julien	38
DORANGE Marion	32
DA SILVA André	34
VINCENT Jean-Christophe	35
GODALIER Jean-Claude	36

### 2<sup>e</sup> COLLEGE (vote du 27 juin)

#### Suppléant

DELAMARRE Gilles	28
ENGUEHARD Gwendoline	28

Pour ces raisons, la **CGT** de **Mary Automobiles Rouen Barentin** vous dit merci et à bientôt pour continuer les luttes ensemble.



accords hérités de RRG qui couraient légalement jusqu'à fin 2023 risquaient d'être remplacés par la convention collective des services de l'automobile voire par la stricte loi relative au travail ;

*Nous ne pouvions restés inactifs et attendre que ça se passe !*

### Pourquoi la CGT a signé les accords

Comme cela vous a été dit plusieurs fois dans le cadre de diverses interventions, les

Provoquer l'ouverture de négociations était le seul moyen d'avoir la possibilité de limiter les pertes ;

Quelques échantillons de ce qui a été actualisé ou qui ne changent pas fondamentalement sur les grandes lignes du nouveau statut social :

- Embauche en CDI
- Accueil et intégration
- Assureur et cotisations (mutuelle)...

Sachant que ces sujets sont pour la plupart conventionnels.



Quelques échantillons de congés pour événements personnels :

- Mariage ou PACS du salarié : 1 semaine calendaire
- Mariage d'un enfant : 2 jours ouvrés
- Naissance ou adoption d'un enfant : 3 jours ouvrés...

Quelques chiffres pour les médailles du travail :

- 200€ brut pour 20 ans de travail (soumis à conditions d'ancienneté)
- 275€ brut pour 30 ans de travail (soumis à conditions d'ancienneté)
- 300€ brut pour 35 ans de travail (soumis à conditions d'ancienneté)
- 350€ brut pour 40 ans de travail (soumis à conditions d'ancienneté)

Bien que les accords soient à destination des salariés de l'entreprise, il est à noter que pour certains sujets, les « Ex RRG » voire « Ex Renault SA » sont évoqués et pris en comptes.

En attendant qu'une version condensée et plus digeste de ces accords soit bientôt disponible (affichage, tracts etc...), prenez soin de vous et passez de bonnes vacances estivales.

